

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables au 1^{er} janvier 2013

La société **Taxi Média 13**, ci-après dénommée la SOCIETE, SAS au capital de 50 000 euros, dont le siège social est Espace Valentine, Bâtiment C, Montée de Saint Menet 13011 MARSEILLE, immatriculée sous le numéro 752 712 661 RCS Marseille, exploite une application Smartphone à destination des artisans taxis, sous la marque *DCVP by Taxi Média* (*Dispositif Communautaire des Voitures Publiques*), auquel sont affiliés des chauffeurs de taxi des Bouches du Rhône, dénommés les ARTISANS.

La SOCIETE met en relation le CLIENT avec les chauffeurs de taxi affiliés, lesquels réalisent, pour leur propre compte et sous leur propre responsabilité, les prestations de transport demandées par le CLIENT.

Les présentes conditions générales s'appliquent pour les commandes de taxis passées par le CLIENT auprès de la SOCIETE, par Internet sur le site <u>taximedia.fr</u>, par Internet mobile où via les applications logicielles dédiées de la SOCIETE.

Les présentes conditions générales ne s'appliquent pas aux clients ayant conclus avec la SOCIETE des contrats d'abonnement spécifiques.

ARTICLE 1 : PRESTATION DE LA SOCIETE

La prestation fournie par la SOCIETE consiste à rechercher, pour le compte du CLIENT, un taxi disponible dans le secteur de la demande selon les indications fournies par ce dernier.

ARTICLE 2 : COMMANDES DE TAXI

2.1. - Demandes immédiates

Après avoir précisé qu'il s'agit d'une demande immédiate, le CLIENT doit signaler les particularités de la course. *DCVP by Taxi Média* procède alors à une analyse immédiate du nombre de taxis disponibles dans le secteur demandé et les secteurs environnants.

En cas de disponibilité de l'ARTISAN, *DCVP by Taxi Média* annonce au CLIENT un délai estimatif d'arrivée du taxi et le numéro de licence de celui-ci.

2.2. – Courses commandées

Une course commandée, dite " réservation ", consiste en l'enregistrement par la SOCIETE d'une demande de taxi passée par le CLIENT dans un délai de sept jours maximum à une heure minimum avant l'heure du déplacement. Il ne s'agit pas de la réservation d'un taxi identifié, mais de la prise en compte d'une recherche de taxi programmée par la SOCIETE pour être effectuée 15 à 45 minutes avant l'heure prévue du départ en fonction du lieu de prise en charge, des caractéristiques du taxi demandé et des conditions de circulation attendues. La SOCIETE se réserve la possibilité de refuser les demandes à l'avance certains jours, à certaines heures ou dans certains secteurs géographiques en fonction du nombre de demandes déjà enregistrées et/ou de l'estimation prévisible concernant l'offre de taxis.

2.3. - Modalités de commande

Pour chaque commande, le CLIENT précise les caractéristiques de la demande, jour, heure, adresse et particularités de la course, ainsi que le nom du passager. Un numéro de commande est attribué au CLIENT, qui doit être conservé et communiqué par téléphone au centre d'appels de la SOCIETE en cas de modification ou d'annulation de la demande. L'annulation ou la modification de la commande passée doit être effectuée par le CLIENT au moins 30 minutes avant l'heure prévue de la prise en charge.

Dans le cas où aucun taxi ne se serait présenté 5 minutes après l'heure prévue de la prise en charge, le CLIENT doit immédiatement rappeler le centre d'appels de la SOCIETE au 04 91 901 qui lui donnera toute information utile sur l'arrivée du taxi ou sur l'état de la recherche du taxi.

DCVP by Taxi Média propose à l'ARTISAN la possibilité d'une mise en relation téléphonique avec le CLIENT et/ou le centre d'appel de la SOCIETE ;

2.4. - Prise en charge du passager

Le CLIENT doit monter dans le taxi dès que celui-ci arrive à l'adresse indiquée en cas de demande immédiate, ou à l'heure convenue en cas de demande à l'avance. En cas d'absence du passager :

- le chauffeur de taxi est réputé autorisé à partir cinq minutes après cet horaire sans avertissement préalable
- le déplacement du taxi doit être réglé au chauffeur de taxi pour le montant figurant au compteur.

2.5. - Véhicule spécifique

Lorsque le CLIENT demande un type de véhicule spécifique, la SOCIETE met tout en œuvre pour rechercher un taxi correspondant aux attributs demandés. En cas d'indisponibilité, la SOCIETE se réserve le droit d'envoyer un autre type de taxi, y compris, le cas échéant, d'affecter 2 véhicules au lieu d'un en fonction du nombre de bagages et de personnes à transporter. Le Client devra dans ce cas régler le prix de la course à chacun des deux chauffeurs.

ARTICLE 3: CONDITIONS TARIFAIRES

3.1. - Montant

Les commandes émises via internet, internet mobile ou par l'intermédiaire des applications logicielles dédiées de la SOCIETE sont proposées directement aux ARTISANS sur l'application *DCVP by Taxi Média*.

La première course acceptée par l'ARTISAN ouvre droit à une facturation forfaitaire de **20,00€ TTC** au profit de la SOCIETE et correspondant à un accès illimité du nombre de courses proposées par l'application *DCVP by Taxi Média* pendant un (1) mois. Un forfait 1,00€ course acceptée vous est prélevé et ce, dans la limite de 80,00€ mois.

3.2. – Modification des Tarifs

Le tarif est révisable chaque mois sur simple décision de la SOCIETE.

3.3. – Modalité de paiement

Le paiement est effectué,

• Par prélèvement automatique sur le compte de l'ARTISAN. Celui-ci intervient le dernier jour de chaque décade de l'ARTISAN.

• Par CB depuis l'espace membre de l'application *DCVP by Taxi Média*. Celui-ci intervient le dernier jour de chaque décade de l'ARTISAN.

•

3.4. – Pénalités pour retard de paiement

En cas de retard de paiement, l'accès au service proposé par *DCVP by Taxi Média* sera suspendu.

Les frais bancaires induits, notamment ceux de rejets, resteront à la charge de l'ARTISAN.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ DE LA SOCIETE

La responsabilité de la SOCIETE se limite à la prestation de recherche d'un taxi à l'adresse indiquée par le CLIENT.

La SOCIETE met tous ses moyens en œuvre afin de trouver pour le CLIENT un taxi disponible dans les meilleurs délais.

La responsabilité de la SOCIETE ne pourra être engagée si la recherche d'un taxi n'aboutit pas en raison d'une indisponibilité de taxis, et ce même dans le cas d'une " réservation " visée à l'article 2.2.

La responsabilité de la SOCIETE ne pourra être engagée en cas de force majeure et plus généralement dans les cas suivants : panne informatique ou des réseaux de télécommunication empêchant la disponibilité des services en ligne, grève, manifestation, intempéries, accident de la circulation perturbant la circulation, embouteillage d'une ampleur inhabituelle.

L'exécution de la prestation de transport est placée sous la responsabilité propre de l'ARTISAN dont les modalités sont renvoyées à la législation en vigueur. En cas de retard du fait du chauffeur de taxi qui a accepté la course, d'inexécution ou de mauvaise exécution de la course par ce dernier, la responsabilité de la SOCIETE ne pourra être engagée.

Les estimations du temps de trajet communiqués par la SOCIETE au CLIENT à sa demande, sont basées sur des temps standards qui ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la SOCIETE. Concernant les déplacements importants et/ou à destination des gares et des aéroports, il appartient au CLIENT de prendre une marge de précaution suffisante afin de pallier tout aléa de circulation et ne pourra tenir pour responsable la SOCIETE ou l'ARTISAN, des conséquences des conditions de circulations.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX COMMANDES DE TAXI PAR INTERNET ET PAR APPLICATION SMARTPHONE

5.1. - Disponibilité du service

La SOCIETE s'efforce de rendre le service de commande en ligne opérationnel de manière quasi-permanente, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Elle s'autorise cependant à l'interrompre avec ou sans préavis, pour des raisons inhérentes aux contraintes d'exploitation.

L'accessibilité au service est par ailleurs conditionnée par l'utilisation par l'ARTISAN de ressources informatiques suffisantes, d'un navigateur Internet approprié (liste des navigateurs compatibles sur demande) ou d'un Smartphone compatible au niveau matériel et logiciel

(l'ARTISAN peut obtenir sur demande auprès de la SOCIETE la ou les configurations conseillées).

5.2. - Propriété intellectuelle

En application du code de la propriété intellectuelle, tous les éléments du site ou des applications (graphismes, images, textes, logos, bases de données, programmes) sont la propriété pleine et entière de la SOCIETE.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX COMMANDES DE TAXI ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITES

6.1. - Véhicules proposés

La SOCIETE ouvre la possibilité au CLIENT de commander des taxis spécifiquement aménagés pour le transport des personnes handicapées.

Ce service est assuré par des chauffeurs de taxi dont le véhicule est équipé de rampe d'accès ou de hayon élévateur permettant l'accès de personnes en fauteuil roulant mécanique ou électrique.

6.2. – Responsabilité

Les responsabilités de la SOCIETE et du chauffeur de taxi ne pourront en aucun cas être engagées si le Passager doit être impérativement accompagné par un tuteur ou un accompagnant et que ce dernier est absent, si l'accessibilité au véhicule est insuffisante, si le fauteuil du Passager ne peut entrer dans le taxi, si le taxi ne peut stationner conformément au code de la route sur la voie publique à proximité de l'adresse du rendez-vous afin d'effectuer la prise en charge du Passager, ou si pour quelque raison que ce soit, et indépendante de sa volonté, le chauffeur de taxi ne peut prendre en charge le Passager.

L'exécution de la prestation de transport, de la montée à la descente du véhicule, est placée sous la responsabilité exclusive du chauffeur de taxi.

Toute demande d'aide particulière du Passager faite au chauffeur de taxi, qui dépasserait la seule prestation de transport du Passager, relève de la responsabilité entière du Passager en cas d'accident ou de dommages survenus à l'occasion de cette aide.

ARTICLE 7: MODIFICATIONS

La SOCIETE se réserve la possibilité de modifier les conditions générales d'utilisation des services sans préavis.

ARTICLE 9 : DONNÉES PERSONNELLES

L'ARTISAN est informé et accepte que la SOCIETE se réserve la possibilité d'enregistrer et de conserver, à des fins de preuve et afin d'optimiser l'efficacité du processus de gestion des commandes, l'ensemble des informations relatives aux courses transmises sur ses applications, aux données d'identification du CLIENT et à celles de l'ARTISAN, notamment :

- le numéro de téléphone présenté par le CLIENT
- les noms, prénoms des passagers, adresses de prise en charge et adresse email
- le détail des données relatives à la course effectuée
- les noms, prénoms des ARTISANS, numéros de licences et autres informations communiquées lors du téléchargement de *DCVP by Taxi Média*.

Il est précisé que la SOCIETE assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont communiquées dont notamment celles relatives aux particularités demandées lors de la commande.

Conformément à la loi numéro 78-17 du 06 janvier 1978, l'ARTISAN a un droit d'accès et de suppression des données le concernant figurant dans le fichier constitué par la SOCIETE.

Par ailleurs, la SOCIETE peut utiliser les données personnelles concernant l'ARTISAN afin de lui adresser des offres commerciales susceptibles de l'intéresser. En application de la Loi Informatique et Libertés, le CLIENT dispose cependant du droit de s'opposer à la réception par courrier électronique de documents de prospection commerciale non sollicitée, en adressant un email ou un courrier à **Taxi Média 13**, Espace Valentine, Bâtiment C, Montée de Saint Menet 13011 MARSEILLE.

ARTICLE 10: LOI APPLICABLE - JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de contestation sur l'interprétation, sur l'exécution et la réalisation de l'une des prestations commandées en ligne, le litige sera, à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Marseille.

PRESTATIONS DE SERVICE ET CONDITIONS GENERALES

L'ARTISAN déclare en avoir pris connaissance et déclare accepter les conditions générales de vente,

Fait en 2 exemplaires à, le, le	
Nom /Prénom :	SIGNATURE DE L'ARTISAN
	(Précédée de la mention lu et approuvé)
Adresse:	
Numéro de licence :	

Merci de retourner sous huit jours,

- > un exemplaire du présent document,
- accompagné d'un R.I.B
- > et de l'autorisation de prélèvement complétée et signée,

A l'adresse suivante :

TAXI MEDIA - Espace Valentine, Bâtiment C, Montée de Saint Menet 13011 MARSEILLE.